

Paris en Selle lance l'observatoire du plan vélo

« Paris en Selle », l'association qui agit pour démocratiser l'usage du vélo à Paris, a décidé de lancer un **observatoire du Plan Vélo** (<https://planvelo.paris/>). Cet observatoire pour but d'informer les citoyens sur l'avancement d'une des promesses phares du mandat 2014-2020 d'Anne Hidalgo : « Paris capitale du vélo ».

Les engagements d'Anne Hidalgo

- « Faire de Paris la capitale du vélo en 2020 »
- « Viser un triplement des déplacements à vélo d'ici 2020 »
- « Une des priorités de cette mandature »
- « Un investissement inédit de 150 millions d'euros »

Le mardi 14 avril 2015, le Conseil de Paris a dévoilé son Plan Vélo 2015–2020. Ce plan, adopté à l'unanimité, prévoit un investissement de plus de 150 M€ pour faire de Paris « La Capitale du vélo 2020 » et tripler le nombre de déplacements à vélo, avec un objectif de part modale de 15 %.



La ventilation prévisionnelle des 150M€ du Plan Vélo

Dans le détail, Anne Hidalgo et son adjoint aux déplacements Christophe Najdovski se sont engagés à **créer un Réseau Express Vélo (REVe)** permettant de **relier en toute sécurité le centre de Paris depuis la périphérie** avec un axe Nord-Sud, un axe Est-Ouest et les deux quais hauts de la Seine.



DOSSIER DE PRESSE

Contact : Charles Maguin – Président
06 95 41 29 39 - contact@parisenselle.fr

Création d'un Réseau Express Vélo (REVe)

Le REVe - Réseau Express Vélo - sera constitué d'aménagements protégés à double sens, continus et homogènes. Leur largeur garantira le confort, la sécurité et la cohabitation de l'ensemble des cyclistes. Il sera mis en place sur les axes Nord-Sud et Est-Ouest, sur les Berges de Seine, et permettra de relier les bois de Vincennes et Boulogne.

Extrait de paris.fr

En tout, plus de 80 km d'aménagements cyclables nouveaux sont prévus dans le Plan Vélo, principalement sous la forme de pistes cyclables séparées, ce type d'aménagement ayant été jugé comme le plus satisfaisant par les cyclistes franciliens lors de la consultation préalable sur internet, à laquelle plus de 7000 Franciliens ont répondu.

Par ailleurs, le Plan Vélo prévoit de :

- **généraliser les zones 30** pour ne garder que les « grands axes routiers » à 50kmh
- **généraliser les double sens cyclables (DSC)** dans les rues à sens unique afin de supprimer les détours imposés aux cyclistes par le plan de circulation motorisée
- **généraliser les « cédez-le-passage cycliste aux feux »** à l'ensemble des carrefours parisiens, afin de permettre aux cyclistes de s'extraire du flux de la circulation générale et d'éviter le phénomène de l'angle mort
- **créer 7000 sas vélos** afin de permettre aux cyclistes de se placer devant les véhicules motorisés pour démarrer en toute sécurité à un carrefour à feux, notamment pour tourner à gauche lorsqu'il y a plusieurs files de circulation.
- **créer 10 000 places de stationnement vélo**
- de lancer des études pour proposer une offre nouvelle de **stationnement sécurisé de type Box** pour les habitants qui ne disposent pas d'un local vélo à leur domicile
- développer les trajets intermodaux en développant le **stationnement sécurisé aux abords des gares ferroviaires**
- **renforcer le système de location Vélib'**, en **étendant le réseau vers la banlieue** et en mettant à disposition des **vélos à assistance électrique** dans le cadre du renouvellement du contrat de concession
- **subventionner l'achat des vélo-cargos et des vélos à assistance électrique** (jusqu'à 400 €)
- **créer trois itinéraires touristiques à vélo**

Les Parisiens attendent le Plan Vélo avec impatience

Les objectifs ambitieux du plan vélo de la ville de Paris ont suscité un grand enthousiasme chez tous les usagers du vélo, qu'ils soient pratiquants quotidiens ou occasionnels. Leur espoir est que Paris devienne une ville un peu plus douce pour la pratique du vélo, dans le cadre d'une métropole apaisée, moins bruyante et moins polluée.

Les Parisiens via leurs votes lors des deux premières éditions du budget participatif ont d'ailleurs manifesté leur volonté que la mairie aille plus loin et plus fort :

- En 2015, le projet « En piste, encore plus d'aménagements cyclables », soutenu par Paris en Selle, est arrivé en tête du vote sur l'ensemble de la ville, ce qui a permis d'ajouter 8 millions d'euros au budget vélo de la municipalité. Dans les arrondissements, de nombreux projets d'amélioration du réseau cyclable ont été plébiscités avec plusieurs centaines de milliers d'euros à la clé pour faciliter les déplacements à vélo.



Résultats du budget participatif 2015 à Paris

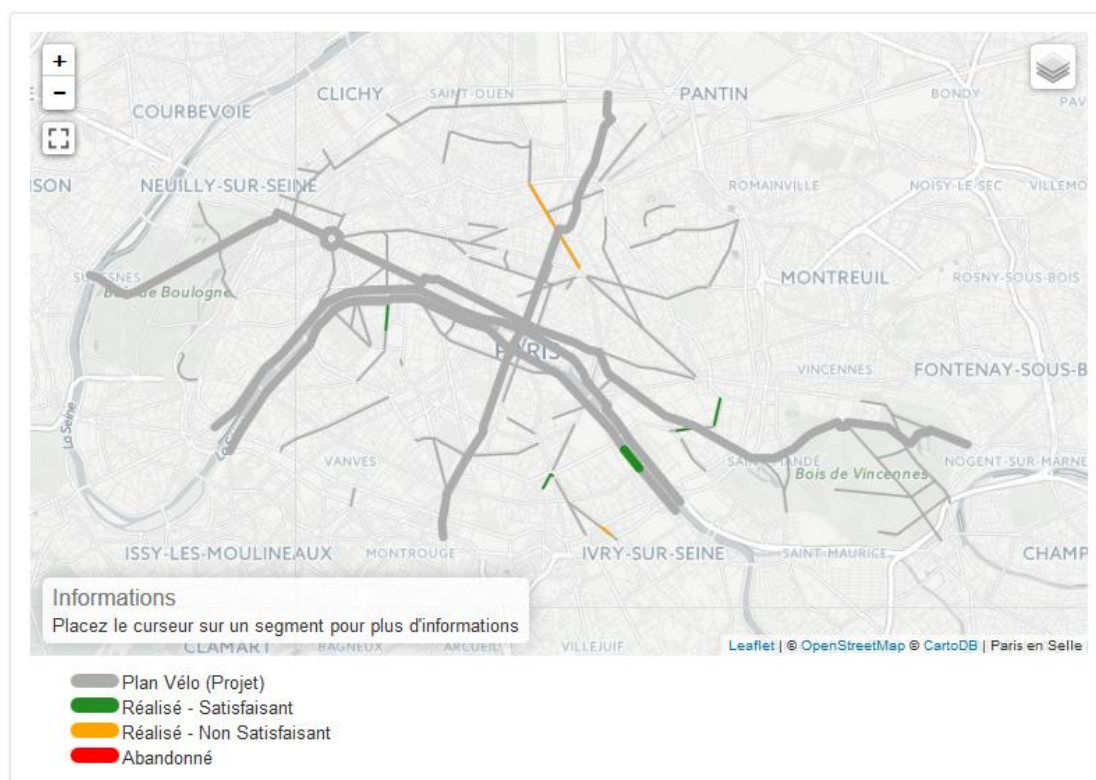
- En 2016, plus de 11 millions d'euros de #NotreBudget ont été attribués à des projets permettant l'amélioration des conditions de circulation à vélo, soutenus par Paris en Selle.

Février 2017 : un retard considérable

Suite à l'adoption du Plan Vélo en 2015, l'année 2016 devait être l'année du vélo selon Christophe Najdovski (*Le Parisien*, 15 janvier 2016). Prenant les élus aux mots, Paris en Selle a voulu vérifier l'état d'avancement du Plan Vélo. En mettant en place un observatoire du Plan Vélo, **notre objectif est de permettre à tous les citoyens de connaître l'avancement de la « promesse vélo ».**

Notre carte présente en gris tous les projets d'aménagement cyclable annoncés par la Ville dans le cadre du Plan Vélo. Les traits plus épais correspondent aux itinéraires du Réseau Express Vélo (REVE). **Régulièrement mise à jour**, cette carte indique en vert les segments réalisés jugés satisfaisants, en orange les segments réalisés mais jugés insatisfaisants, et en rouge les projets abandonnés.

En février 2017, à un mois de la mi-mandat, à peine 4 % du linéaire total des aménagements prévus par le Plan Vélo a été réalisé. Les segments satisfaisants sont : un double sens cyclable sur le nord de la rue Bobillot (13^e), l'ouverture d'un couloir de bus sur le nord du Boulevard de la Tour-Maubourg (7^e), une piste bidirectionnelle sur le Boulevard de Reuilly et sur le boulevard de Picpus (12^e), et un court segment du Réseau Express Vélo sur le quai François Mauriac (13^e). Le boulevard Magenta (10^e), piste sur trottoir bien connue et mal-aimée des usagers du vélo, n'a fait l'objet que d'ajustements à la marge qui ne résolvent pas l'essentiel des problèmes.



Extrait de l'Observatoire du Plan Vélo (Fév. 2017) - ©Paris en Selle

Ce retard concerne également les autres aspects du Plan Vélo, qu'il s'agisse du déploiement des zones 30, de la généralisation des **double sens cyclables**, ou du **stationnement vélo**.

Un manque d'effectifs et de « culture vélo »

Paris en Selle constate l'énorme retard pris par le Plan Vélo et regrette que la mairie de Paris se soit parfois réfugiée derrière l'argument d'un supposé « frein » de la part de la Préfecture de Police. Si cette dernière a imposé un gel du Plan Vélo sur certains axes qui demeurent de sa responsabilité et qui sont directement concernés par la piétonisation de la voie sur berge, ce facteur politique ne saurait expliquer seul les retards sur de nombreux autres projets d'aménagements (Voltaire, Froidevaux, zones 30...) ou sur le stationnement, dont une partie a même été récemment supprimée.

Dans bien des cas, le retard résulte surtout d'un **manque de moyens humains**, avec des effectifs de techniciens insuffisants pour mener à bien un Plan Vélo ambitieux. Le fait que la mairie ait annoncé qu'elle n'accepterait plus **aucun projet vélo dans le budget participatif 2017** pour cause de « surcharge », alors qu'il n'y a quasiment pas eu d'aménagements cyclables réalisés en 2014, 2015 et 2016, est significatif de ce manque de moyens dévolus au vélo. Imagine-t-on les travaux du Grand Paris Express gelés pour cause de surcharge des services avec la rénovation du RER ?

La « culture vélo » est encore trop timide à Paris. **Le vélo est pensé « à la fin » des projets d'espaces publics, quand il n'est pas tout simplement oublié.** L'expertise des usagers du vélo peine à passer le filtre des routines professionnelles des techniciens de la voirie, formés à l'école parisienne de l'automobile reine. Récemment, il a fallu toute l'énergie et l'inventivité des adhérents de Paris en Selle pour **convaincre les services techniques et les élus de ne pas abandonner le projet de REV sur l'avenue du Général Leclerc** entre la Porte d'Orléans et la place Denfert-Rochereau.

La mise en place du nouveau dispositif Vélib' en est une autre illustration : **aucune association d'usagers du vélo n'a été consultée à propos de Vélib' 2**, alors que des changements significatifs et des hausses de tarif (jusqu'à 294% pour le ticket journée) sont évoqués.

La démocratie participative est au cœur du projet municipal : pourquoi ne pas faire confiance aux usagers pour préparer Vélib' 2 ?



Station Vélib' - ©Mario Roberto Durán Ortiz

2017, enfin l'année du vélo ?

Paris en Selle n'en demeure pas moins optimiste ! Nous voulons y croire. En janvier, **Anne Hidalgo a annoncé lors de ses vœux que 2017 serait l'année du vélo.** C'est un engagement politique au plus haut niveau, qui nous permet d'espérer que le retard du Plan Vélo ne remet pas en cause l'atteinte, en 2020, de l'objectif « Paris capitale mondiale du vélo ».

Paris en Selle maintient le cap et sa détermination pour travailler, avec la mairie de Paris, au succès du Plan Vélo. Nous voulons voir aboutir rapidement des projets ambitieux qui permettent de **démocratiser l'usage du vélo**, en rassurant tous ceux qui aujourd'hui encore renoncent à ce mode de déplacement de peur d'affronter « l'enfer du bitume parisien ».



Les 24h Vélib', sur les Champs-Élysées en 2015 - ©Paris en Selle

La maire de Paris a annoncé une politique lucide et courageuse de lutte pour la qualité de l'air et l'amélioration du cadre de vie, qui passe par une forte réduction de la circulation automobile à Paris. C'est une politique que nous soutenons sans réserve tant c'est aujourd'hui une évidence, à Paris comme dans les autres grandes métropoles du globe. **Toutefois, pour fonctionner et faciliter son acceptation, cette politique doit être accompagnée d'une nouvelle offre de mobilité : le vélo.**

Avec de nombreux projets emblématiques comme la création de pistes cyclables sur l'avenue des **Champs-Élysées**, la rue de **Rivoli** et le boulevard **Voltaire**, 2017 a tout pour être une belle année pour les usagers du vélo, actuels et futurs. **C'est en tout cas l'année de la dernière chance pour rattraper le retard et tenir la promesse du Plan Vélo.**